



Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture
et le Milieu rural du Finistère

LIVRET D'ACCUEIL DES FORMATIONS



CIVAM 29, 4 rue Saint Michel 29190 Brasparts
02 98 81 43 94 - civam29@orange.fr

QU'EST CE QUE LE CIVAM DU FINISTÈRE	PAGE 3
QUI SONT LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION ?	PAGE 4
LA FORMATION AU CIVAM 29	PAGE 5
Reglement interieur	
Condition générales de vente	
Protection des données	
ORGANIGRAMME	PAGE 8



QU'EST CE QUE LE CIVAM DU FINISTÈRE ?

Evolution du CIVAM 29

- 2000** : Création du CIVAM du Finistère
- 2007** : Association déclarée d'intérêt général.
- 2010** : Passage de FD CIVAM 29 à CIVAM 29
- 2012** : Agrément "association de jeunesse et d'éducation populaire"



Le Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural du Finistère (CIVAM 29), association loi 1901, reconnue d'intérêt général, est un mouvement d'éducation populaire. A ce titre, il a obtenu l'agrément « association de jeunesse et d'éducation populaire » le 10 décembre 2012.

Sa volonté est d'agir ensemble pour un développement durable et solidaire du monde rural, promouvoir et développer une agriculture économiquement viable, socialement équitable et écologiquement saine.

Engagé dans des processus de transformation sociale par l'éducation populaire, le CIVAM du Finistère fournit à ses adhérent.e.s les capacités de progresser et de s'épanouir dans un projet de société.

Notre ambition

Le projet politique associatif a été finalisé en 2011. Il est remis en question à travers des temps d'échanges proposés aux adhérents et permet de mettre en cohérence et de décliner les activités de l'association.

Extrait du projet politique du Civam 29

« Notre action se base sur le soutien aux initiatives, la formation permanente et l'information de tout public : proposer des solutions, imaginer des futurs, créer des liens. En accompagnant les groupes existants et émergents, nous accueillons les initiatives individuelles en les mettant en réseau avec les groupes existants au travers de :

- l'organisation de formations, journées d'échanges sur les pratiques technico-économiques, agronomiques, sociales et territoriales
- l'accueil individuel de porteurs de projets et de futurs cédants
- la mise à disposition de ressources documentaires, la mise en réseau d'acteurs
- la sensibilisation sur les pratiques du Civam à travers l'organisation d'actions de communication : portes-ouvertes, marchés, soirées débat, interventions pédagogiques, etc
- l'animation de la vie associative, l'appui à l'émergence, à la réflexion »

QUI SONT LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION?

Nous sommes des hommes et des femmes qui agissent ensemble pour faire vivre les campagnes. Nous sommes des paysans, des éleveurs, des pêcheurs, des artisans, des artistes... dans toute la diversité de nos métiers. Nos modes de commercialisation sont variés, la vente directe, les filières longues ou les deux, en fonction de nos goûts, de nos possibilités et des opportunités. Ce qui nous rapproche est notre autonomie, notre émancipation dans nos prises de décisions.

C'est par l'engagement de chacune et chacun que le CIVAM pourra diffuser des initiatives conviviales, paysannes, artisanales, culturelles, pour l'épanouissement de tous.

Le CIVAM 29 des idées et des actions de tous pour avancer ensemble.

Nous voulons à travers nos activités façonner un espace rural durable. Durable économiquement. Durable environnementalement. Durable socialement. Le niveau de production ne fait pas le revenu du paysan, ni le bonheur de son voisinage. Nous voulons un espace rural solidaire basé sur la répartition du travail, des moyens de productions et de la richesse, de manière équitable. Ces objectifs se traduisent par des paysans et des acteurs ruraux nombreux, en favorisant l'installation et la transmission des fermes et des activités artisanales. Nous défendons un partage plus juste des terres, des autorisations à produire. La solidité économique du monde rural doit se baser sur une production de qualité en lien avec le sol et le territoire. Nous sommes aujourd'hui arrivé au bout d'un modèle agricole productiviste et nous devons engager ensemble un changement de pratiques. Pour amplifier la portée de nos actions et la diffusion de nos idées nous travaillons en partenariat ou en réseau avec les acteurs locaux qui partagent nos valeurs.

Administrateurs du CIVAM au 25 mars 2024

Alban François, Porteur de projet
Desallais Anne, maraîchère
Ilpide Charly, paysan fromager
Jacob Gilles, paysan en polyculture polyélevage
Poupon Magali, paysanne accueillante
Quinquis Anne, retraitée du salariat agricole
Sarlat Alexandra, porteuse de projet en maraichage
Tanguy Claire, jardinière pépiniériste
Weyer Cécile maraîchère

LA FORMATION AU CIVAM 29

LES VALEURS

Le CIVAM du Finistère favorise la formation à travers le groupe, basée sur les principes de l'éducation populaire, l'échange entre pairs et la solidarité.

"Personne n'est l'éducateur de quiconque, personne ne s'éduque lui-même, seuls les femmes et les hommes s'éduquent ensemble, par l'intermédiaire du monde (...) Il n'y a ni ignorants ni savants absolus : il y a des femmes et des hommes qui, ensemble, essaient de savoir davantage" Paolo Freire

Nous revendiquons la mise en place de différentes formes de formations :

- Internes : ces formations sont construites pédagogiquement et animées par les salarié.e.s du CIVAM en fonction de leurs compétences et des attentes des participant.e.s.

Les salarié.e.s se forment et s'informent régulièrement pour se mettre à jour des évolutions réglementaires, politiques, juridiques... mais aussi méthodologique : sociologie constructiviste, analyse transactionnelle, éducation populaire...

- Entre paires : La capacité des uns et des autres à transmettre et mettre en discussion ses pratiques, ses savoirs et ses questions dans un cadre mis en place par les animateurs.

- Externes : Des formations menées par des intervenant.e.s extérieur.e.s choisis en fonction de leurs compétences et les retours d'autres membres du réseau. L'appel aux formateurs externes se fait sur des thématiques précises en réponse aux demandes des adhérent.e.s.

Les thématiques des formations sont en lien, au sens large, avec les thématiques de l'association.

POLITIQUE DE PRIX

Malgré l'évolution des politiques de financement de VIVEA et la réforme de la formation professionnelle, le conseil d'administration et l'assemblée générale ont émis le souhait que la formation demeure une activité majeure de l'association mais surtout accessible au plus grand nombre. C'est notamment pour permettre cette accessibilité que le CIVAM a choisi de se faire certifier par un auditeur extérieur à partir d'octobre 2021 (Certup Maieutika) comme l'exige la loi "pour la liberté de choisir son avenir professionnel".

RECLAMATION

Pour toutes questions, réclamation... vous pouvez joindre le conseil d'administration du CIVAM par mail conseildadministration@civam29.org

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Lors des formations, nous vous demandons de respecter les règles suivantes :

Respect des locaux et du matériel

- Il est interdit de fumer et vapoter dans les locaux
- Respecter les règles d'utilisation affichées dans les espaces communs
- Respecter le matériel et les locaux mis à disposition

Logistique

- Être ponctuel : Respecter les horaires et prévenir (via les coordonnées indiqués sur les invitations ou après du formateur) en amont en cas de retard ou départ prématuré
- Assiduité : la présence de tous est indispensable à la dynamique du groupe. En cas d'absence imprévue, il est indispensable de nous en informer au plus tôt (les coordonnées des formateurs vous ont été transmises avec l'invitation à la formation)
- Éteindre les téléphones portables et autres technologies pouvant nuire à la participation de tous à la formation.

Fonctionnement du groupe

- Faire preuve de non jugement des personnes et des projets, critique constructive
- Respecter la parole de l'autre, écouter ce que l'autre dit avant de réfléchir à ce qu'on va lui répondre, ne pas couper la parole
- Confidentialité : ne pas redire à l'extérieur ce qui concerne les personnes et les projets et pourrait leur nuire d'une manière ou d'une autre
- Oser dire ce que je ressens, ce dont j'ai besoin, ce que je pense
- Coresponsabilité : chacun est responsable de la bonne marche et de la réussite du groupe et responsable devant le groupe de ce qu'il dit et ce qu'il fait
- Réactivité : chacun est responsable de dire ici et maintenant, qu'il n'est pas d'accord ou qu'il ne comprend pas
- Contribution de chacun au travail du groupe
- Partage des informations, contacts utiles au groupe



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les conditions générales de vente sont valables pour toutes les formations et peuvent être agrémentés pour certaines formations. Les informations complémentaires seront alors présentes sur les conventions de formation.

1. Tarifs

Les prix des formations sont indiqués toutes taxes comprises (association non soumise à la TVA, art. 293 B du code général des impôts).

2. L'hébergement et les repas

Ils ne sont pas inclus dans les tarifs et ne sont pas pris en charge par le CIVAM 29 sauf mention contraire.

3. Inscription

Les stagiaires sont tenus de s'inscrire nominativement à la formation par échange téléphonique avec le formateur ou via internet (mail ou hello asso). Une confirmation d'inscription sera alors envoyée.

4. Les modes de financement

Ils diffèrent selon les modalités :

- autofinancement
- pôle emplois
- fonds de formation professionnelle
- Vivea, pour les personnes à jour de leur cotisation MSA
- ...

5. Reports ou annulations

Les annulations perturbent l'organisation des formations et la dynamique du groupe. En cas d'annulation tardive (10 jours avant) et sans motif impérieux, la formation sera facturée au prix réel.

6. Documents émis à la fin de la formation

Une attestation de formation ainsi qu'une facture sera remise aux participants.

7. Règlement

Aucun escompte pour règlement anticipé ne sera accordé. Le règlement de la facture ou du solde doit intervenir dès réception de la facture, par espèce, chèque ou virement. Tout retard de paiement de quinze jours à compter de la date de son exigibilité entraînera des pénalités de retard. Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le tribunal compétent sera saisi pour résoudre le litige.

PROTECTION DES DONNÉES

Dans le cadre des formations, les stagiaires seront amenés à nous communiquer leurs données (nom, prénom, coordonnées, ...). Ces données sont traitées, stockées et effacées dans le respect du règlement général sur la protection des données (RGPD).

Élaboration du programme de formation

Recensement des besoins des adhérent.e.s Recherche d'un intervenant	Adhérent.e.s, Administrateurs, Sophie Pattée, Valentin Hillairet et Isaure Saulay
Validation du programme annuel de formation	Conseil d'administration

Élaboration d'un projet de formation et ses objectifs Entretien avec l'intervenant pour recalibrer les objectifs de la formation et définir les méthodes pédagogiques Élaboration du programme finalisé Validation du programme Organisation logistique : réservation salles...	Adhérent.e.s, Administrateurs, Sophie Pattée, Valentin Hillairet et Isaure Saulay
---	---

Diffusion

Diffusion des formations : 1. Mise en place du Catalogue de formation 2. Diffusion du catalogue par courrier , mail et internet	Sophie Pattée, Valentin Hillairet et Isaure Saulay
---	---

Suivi inscription

Suivi régulier des inscriptions et analyse des participants (lecture du questionnaires, des attentes...) et mise à jour de la liste des inscrits Envoi du courrier de validation de l'inscription aux participants dès l'inscription Réajustement du programme de la formation si besoin Mise à jour du tableau de suivi des formateurs et des intervenants Organisation logistique : validation repas, salle, transport Préparation des feuilles d'émargement	Sophie Pattée, Valentin Hillairet et Isaure Saulay
---	---

La Formation

Participation d'un formateur du CIVAM 29 à la formation si besoin Suivi et procédure d'évaluation (En interne) le long de la formation Déroulement du programme Garant du bon déroulement du programme et de la formation si délégation de la formation à un prestataire Évaluation finale de la formation : orale et écrite	Sophie Pattée, Valentin Hillairet et Isaure Saulay
--	---

Retour sur formation

Synthèse des évaluations et analyse (+ envoi à l'intervenant si besoin)	Sophie Pattée, Valentin Hillairet et Isaure Saulay
Attestation de présence / Envoi des facture /Suivi administratif Envoi des documents de formation, d'outils complémentaires...	Sophie Pattée, Valentin Hillairet et Isaure Saulay

Élaboration d'une formation d'approfondissement si besoin Mise en place d'outils de suivis complémentaires et/ou évolution des suivis existants Bilan pédagogique et financier annuel Bilan annuel de formation : participation aux formations, structures participantes	Sophie Pattée, Valentin Hillairet et Isaure Saulay
---	---